



### LE METIER

Le titulaire du **CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance** est un professionnel qualifié qui exerce ses activités auprès de l'enfant de moins de six ans dans le souci constant du respect de ses besoins, de ses droits et de son individualité. Il participe avec les autres professionnels, à la construction de l'identité et à l'épanouissement de l'enfant.

Le titulaire du CAP AEPE peut exercer :

- A domicile : au sein d'un service de garde d'enfant à domicile ou en tant qu'assistante maternelle après avoir obtenu l'agrément du conseil général
- En structure collective : crèche, école maternelle, centre de loisirs, jardins d'enfants...

### OBJECTIFS

► Acquérir les compétences nécessaires pour exercer aux postes d'Accompagnant Educatif de Jeunes Enfants.

À l'issue de la formation les apprenants devront être en capacité :

- d'accompagner le développement du jeune enfant ;
- d'exercer son activité en milieu collectif ;
- d'exercer son activité en milieu individuel.

### BENEFICIAIRES

- Demandeurs d'emploi
- Salariés, salariés en reconversion professionnelle
- Apprentis

IF2M est accessible aux personnes en situation de handicap.

### PREREQUIS

- Maîtrise de la langue française, communication écrite et orale.
- Maîtrise de l'outil informatique (utilisation basique).
- Expérience professionnelle auprès d'enfants (stages acceptés).
- Avoir réussi les épreuves de sélection organisées par IF2M : test écrit et entretien oral.

### PROGRAMME DE FORMATION

Elle est articulée autour de trois épreuves professionnelles (EP) et de matières générales :

- EP1 : Accompagner le développement du jeune enfant
- EP2 : Exercer son activité en milieu collectif
- EP3 : Exercer son activité en milieu individuel
- Matières générales et PSE, possibilité de dispense si le candidat est titulaire d'un diplôme de niveau CAP-BEP obtenu en France.

### MODALITES PEDAGOGIQUES

- Des cours en blended-learning : 70 % en présentiel et 30% à distance (selon les dispositifs) via une plateforme e-learning
- Une pédagogie active et participative
- Des mises en situation professionnelles en appartement pédagogique
- Un accompagnement et un suivi individualisés

### MODALITES D'ÉVALUATION

Chaque Epreuve Professionnelle du CAP AEPE est évaluée tout au long de la formation par des évaluations en continu, la rédaction de dossiers professionnels, l'évaluation en entreprise.

### MODALITES D'EXAMEN

Les examens sont organisés par l'Académie de Lyon et sont constitués de deux soutenances orales (EP1-EP3) et d'épreuve écrite (EP2).

Selon le parcours de formation, le candidat devra justifier pour se présenter à l'examen, soit :

- de 448 heures de stage en crèche, école maternelle, centre de loisirs, chez une assistante maternelle.
- d'une expérience professionnelle de 448 heures et de 70 heures de stage recommandé.
- certification mixte: validation totale, mais proposée également en individualisation de parcours avec des blocs accessibles dans cette session.

### INTERVENANTS

- Infirmières et infirmières puéricultrices
- Conseillère en économie sociale et familiale
- Formatrice et ancienne Directrice de crèche collective
- Auxiliaire de puériculture

### ORGANISATION ET FINANCEMENTS POSSIBLES

- Salariés en alternance: contrat de professionnalisation, Pro-A ou contrat d'apprentissage.

*Dans le cadre des contrats d'apprentissage et de professionnalisation, la formation étant prise en charge financièrement, aucune contribution financière ne sera demandée à l'apprenant.*

- Demandeurs d'emploi: demande d'acceptation de prise en charge de la formation auprès de votre conseiller France Travail.
- Salariés en transition professionnelle: CPF de transition professionnelle (Transitions pro) après dépôt et étude de votre dossier auprès de leurs services.
- Compte personnel de formation (CPF) .



Nous vous accompagnons au montage de votre dossier de financement Pour information, le coût pédagogique d'une heure de formation est de 12.80 €.

Dans tous les cas, merci de nous contacter pour toute demande de devis.

### DEROULEMENT DE LA FORMATION

- Durée..... 494 à 578 heures de formation (suivant le dispositif)
- Dates ..... du 09 septembre 2024 au 30 août 2025 (suivant le dispositif)
- Epreuves du CAP..... de mai à juin 2025
- Lieu..... 113, rue Marietton – 69009 LYON
- Nombre de places disponibles..... 30

### INSCRIPTION & SELECTION

#### Pour les structures employeurs souhaitant recruter un alternant :

Vous pouvez nous contacter par courriel ou par téléphone.

#### Pour les candidats :

Dossier de candidature à déposer avant le 31/07/2024

Epreuves de sélection : test écrit et entretien oral

**04 78 62 02 02**

[lombardi@if2m-formation.fr](mailto:lombardi@if2m-formation.fr)

Référence de l'action à IF2M à rappeler : **CAP 924**

Référente de l'action de formation : Léa LOMBARDI

Lieu : 113, rue Marietton – 69009 LYON – 1<sup>er</sup> étage

### INFORMATIONS UTILES

**Nomenclature du niveau de qualification** : Niveau 3

**Code RNCP** : 38565

**Code ROME** : K1308

**N° EDFOF** :

**VIA COMPETENCES** :

### EN SAVOIR PLUS

Plus d'informations sur :

- **Les suites de parcours :**

Notre organisme peut vous proposer des suites de parcours dans le domaine social médico-social.

- **La possibilité de valider un/ou des blocs de compétences :**

Les blocs peuvent être validés séparément.

RNCP38565 – CAP – AEPE (rubrique blocs de compétences)

- **Les équivalences ou passerelles :**

Des dispenses et allègements de formation sont prévus par des dispositions spécifiques : nous consulter.

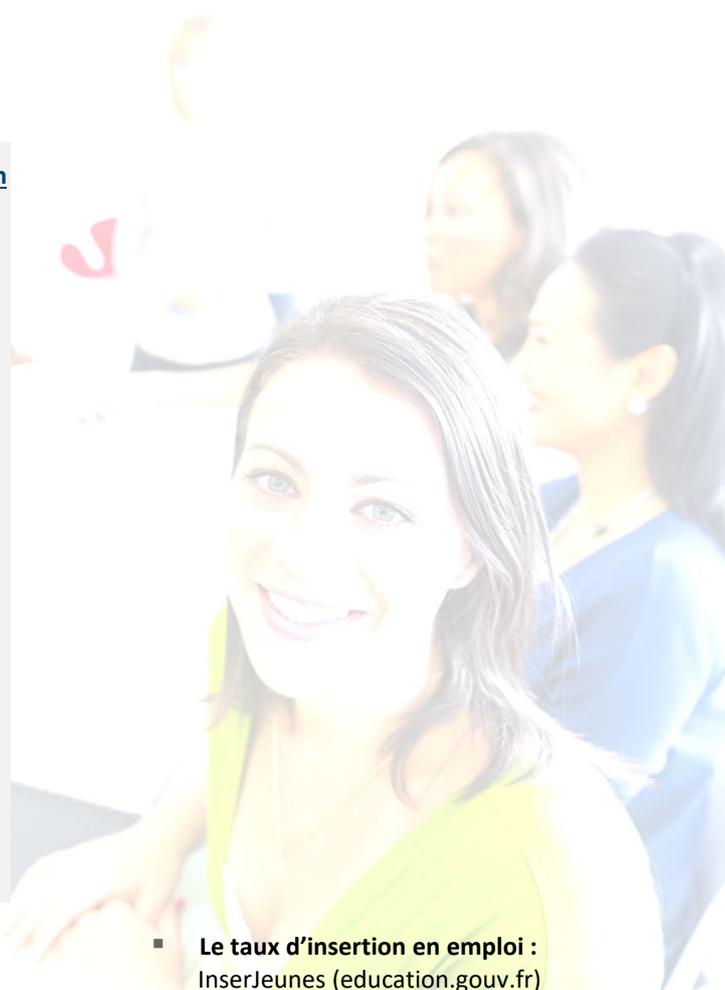
education.gouv - BO - CAP AEPE

IF2M – 113 rue Marietton 69009 LYON – 04 78 62 02 02

[www.if2m-formation.fr](http://www.if2m-formation.fr)

SIRET 523 582 096 00039 – N° déclaration activité 82 69 11 28 969

NE VAUT PAS AGRÉMENT DE L'ÉTAT



- **Le taux d'insertion en emploi :**  
InserJeunes ([education.gouv.fr](http://education.gouv.fr))

- **Les dispositifs de financement :**

<https://www.if2m-formation.fr/formation-professionnelle/financement-formation-vos-salaries-prise-charge/>

- **L'accueil des personnes en situation de handicap :**

<https://www.if2m-formation.fr/formation-professionnelle/accueillir-les-personnes-en-situation-de-handicap/>



- **Nos indicateurs de résultats :**  
<https://www.if2m-formation.fr/formation-professionnelle/nos-resultats-2/>





### PROGRAMME DÉTAILLE DE LA FORMATION

### MODALITÉS DE VALIDATION DU DIPLÔME

#### SOCLE COMMUN

##### EP1 : Accompagner le développement du jeune enfant

- Sciences médico-sociales
- Biologie
- Nutrition – alimentation de l'enfant de 0 à 6 ans.
- Technologie : qualité de vie dans le logement et prévention des accidents domestiques.
- Prévention, sécurité et environnement (formation SST incluse).
- Techniques d'animation
- Accompagnement à la préparation de deux fiches professionnelles attendues pour l'examen

##### EP2 : Exercer son activité en accueil collectif

- Sciences médico-sociales.
- Technologie : environnement de l'enfant en collectivité.
- Techniques d'animation en collectivité.
- Communication.
- Compétences techniques relatives à la préparation et au service des collations et des repas en collectivité.
- Compétences techniques d'entretien des locaux et des équipements en collectivité.

##### EP3 : Exercer son activité en accueil individuel

- Sciences médico-sociales.
- Technologie : environnement de l'enfant à domicile.
- Techniques d'animation à domicile.
- Communication.
- Compétences techniques relatives à la préparation et au service des collations et des repas à domicile.
- Compétences techniques d'entretien des locaux et des équipements à domicile.
- Accompagnement dans la rédaction d'un projet d'accueil individualisé.

#### UNITES OPTIONNELLES

##### PSE : Prévention santé environnement

##### Epreuve Générale 1 : Français/Histoire-Géographie/Enseignement Moral et Civique

- Compréhension de textes.
- Expression écrite et orale (maîtrise de la langue, organisation des informations et argumentation).
- Préparation de dossiers en histoire et en géographie.

##### Epreuve Générale 2 : Mathématiques / Sciences

- Mathématiques
- Sciences Physiques
- Chimie

- Les modules EP1, EP2 et EP3 sont validés lors d'épreuves écrites ou orales.
- L'épreuve générale 1 est validée à l'écrit pour le français et à l'oral pour l'histoire géographie.
- L'épreuve générale 2 est validée par une épreuve écrite.
- L'épreuve de PSE est validée par une épreuve écrite

